

Charançons et cécidomyies des siliques : un duo de malfaiteurs qui agace.

En Bretagne et Pays-de-Loire, les derniers ravageurs à faire l'objet d'une vigilance attentive et d'une éventuelle protection insecticide concernent le charançon des siliques et dans une moindre mesure le puceron cendré.

Concernant le charançon des siliques, les suivis d'épidémi-o-surveillance pour les BSV placent la Bretagne et les Pays-de-Loire comme étant des régions régulièrement concernées par la présence « à risque » de ce ravageur.

Cette pression sanitaire se répercute significativement sur les pratiques d'insecticides. En effet, d'après les dires des agriculteurs ayant répondu aux enquêtes 2024 de Terres Inovia, les traitements visant le charançon des siliques pendant la floraison représentaient 24 % des hectares de colza en Bretagne/Pays de la Loire contre 22 % à l'échelle France entière.

Dans ce contexte, Terres Inovia souhaitait rappeler quelques règles de conduite destinées à raisonner avec la plus grande modération possible les applications insecticides la gestion du tandem « charançon et cécidomyies des siliques »

Pour se nourrir et pour pondre, le charançon des siliques perfore les jeunes siliques, mais sa nuisibilité est quasi-nulle : les larves ne mangent que quelques graines par silique et le colza compense en partie ces pertes. La cécidomyie, quant à elle, est incapable de percer un trou pour pondre. Elle profite de ceux réalisés par le charançon des siliques pour déposer ses œufs. Les dégâts engendrés par les larves de la cécidomyie sont plus préjudiciables. En s'alimentant, les larves entraînent l'éclatement des siliques et, les attaques étant plus tardives, les capacités de compensation du colza sont plus limitées. Malgré tout, la nuisibilité de cet insecte, bien que réel est rarement importante. Dans les conditions testées, malgré l'efficacité démontrée des insecticides appliqués, les essais insecticides les plus récemment menés par Terres Inovia n'ont pas réussi à faire ressortir des pertes de rendement significatives.

Les charançons arrivent par vagues successives d'avril à mai. Ils envahissent d'abord les bordures avant de pénétrer au cœur des parcelles. Les cécidomyies colonisent également les parcelles via les bordures et pénètrent moins facilement dans le cœur de la parcelle que le charançon des siliques. La surveillance doit être continue et régulière pendant toute la période de sensibilité, de la formation des premières siliques (G2) aux 10 premières siliques bosselées (G4). En début d'infestation, un traitement de bordures peut suffire à gérer les infestations. Ainsi, si le BSV annonce une première arrivée significative de ce charançon et qu'il est présent significativement en bordure, effectuer un traitement uniquement sur le tour de la parcelle. En revanche, si les charançons ont diffusé au-delà des bordures, intervenir sur toute la parcelle si le seuil de 1 charançon pour 2 plantes est dépassé dans le cœur de la parcelle. Les vols de charançons peuvent être précoces et importants avant le stade G2. Dans ce contexte, intervenir dans les 8 jours après le début de la migration uniquement en bordure peut se justifier ; il est ensuite nécessaire de maintenir la surveillance. Utiliser un insecticide à base de lambda-cyhalothrine ou de deltaméthrine (le tau-fluvalinate est possible mais non conseillé). Un traitement ciblé en bordure est généralement suffisant. Il est indispensable de proscrire les traitements systématiques sur l'ensemble de la parcelle. En effet, au cours de cette période, la culture de colza abrite de très nombreux insectes non-préjudiciables à la culture mais également utiles comme des pollinisateurs ou des ennemis naturels des ravageurs du colza (altise, charançons, méligrèthes, pucerons).

Les charançons des siliques et les cécidomyies sont régulés par de nombreux ennemis naturels. En Europe, plus d'une trentaine d'espèces de micro-hyménoptères parasitoïdes sont identifiées pour chacun de ces deux ravageurs, même si certaines espèces sont prédominantes. Les taux de parasitisme sont variables mais peuvent être importants. Sur charançon des siliques en particulier, la régulation peut-être très forte (30-70%). A titre d'exemple, une étude conduite en France à la fin des années 90, montre un taux de parasitisme s'élevant à plus de 90% : sur 260 traces de larves de charançons, 252 larves ont été neutralisées par des parasitoïdes, c'est-à-dire paralysées ou tuées.

Thomas Mear – t.mear@terresinovia.fr et Céline Robert – c.robert@terresinovia.fr